



VILLENEUVE

Compagnie d'escrime théâtrale et sportive
C.E.T.E.S
35 traverse Montagné
84000 Avignon
04 90 82 79 35
jlv.bouisson@numericable.fr

HORAIRES DES COURS D'ESCRIME

| JOURS | HORAIRES | ACTIVITE |
|-------|--------------------|--|
| Lundi | 18 h 30 // 20 h 00 | Escrime artistique : - Adultes débutants - Jeunes à partir de 14 ans - Troupe « la Tulipe Noire » |
| Jeudi | 18 h 30 // 20 h 00 | Troupe d'escrime artistique |

TARIFS 2018/2019

Possibilité de régler en trois fois : Les 3 chèques seront remis le jour de l'inscription. Le premier est encaissé immédiatement, le deuxième en janvier et le troisième en avril.

| Catégories | Tarif pour l'année |
|--|--|
| Troupe <i>La Tulipe Noire</i> et adultes | 280 euros Possibilité de payer à l'inscription avec trois chèques (140 à l'inscription + 70 en janvier + 70 en avril) |
| Jeunes (14 - 18 ans) Lundi | 245 euros Possibilité de payer à l'inscription avec trois chèques (113 à l'inscription + 66 en janvier + 66 en avril) |

Réduction de 20% pour la deuxième personne de la famille sur la cotisation la moins chère



VILLENEUVE

Compagnie d'escrime théâtrale et sportive
C.E.T.E.S
35 traverse Montagné
84000 Avignon
04 90 82 79 35
jlv.bouisson@numericable.fr

HORAIRES DES COURS D'ESCRIME

| JOURS | HORAIRES | ACTIVITE |
|-------|--------------------|--|
| Lundi | 18 h 30 // 20 h 00 | - Escrime artistique : - Adultes débutants - Jeunes à partir de 14 ans - Troupe « la Tulipe Noire » |
| Jeudi | 18 h 30 // 20 h 00 | Troupe d'escrime artistique |

TARIFS 2018/2019

Possibilité de régler en trois fois : Les 3 chèques seront remis le jour de l'inscription. Le premier est encaissé immédiatement, le deuxième en janvier et le troisième en avril.

| Catégories | Tarif pour l'année |
|--|--|
| Troupe <i>La Tulipe Noire</i> et adultes | 280 euros Possibilité de payer à l'inscription avec trois chèques (140 à l'inscription + 70 en janvier + 70 en avril) |
| Jeunes (14 - 18 ans) Lundi | 245 euros Possibilité de payer à l'inscription avec trois chèques (113 à l'inscription + 66 en janvier + 66 en avril) |

Réduction de 20% pour la deuxième personne de la famille sur la cotisation la moins